

Le Budget d'Erstein 2014

Un dynamisme local dans un contexte national sous contrainte

Le budget primitif 2014 de la Ville d'Erstein a été voté le 16 décembre 2013 à l'unanimité.

Les hypothèses qui ont permis l'élaboration de ce budget sont caractérisées par une grande prudence.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement (+ 1,6%) et le dynamisme raisonnable des recettes de fonctionnement (+ 3,8%) permettent de dégager un autofinancement en progression (+ 335 000 €), utilisé pour financer la fin des grandes opérations en cours (Zone de Loisirs et Place des Fêtes notamment) en limitant le recours à l'endettement.

Avec un niveau d'endettement particulièrement bas, la Ville d'Erstein conserve des marges de manœuvre intéressantes pour les prochaines années.

Ainsi, la dette de la Ville est passée de 10,6 millions d'euros en 2008 à 8,3 millions d'euros fin 2013.

A titre de comparaison, la dette par habitant de la Ville d'Erstein est de 761 € quand les communes de taille équivalente en France ont une dette de 1 048 € par habitant.

Par ailleurs, le dynamisme économique du territoire permet, pour le moment, de compenser les dotations en baisse de l'Etat.

Cette gestion prudente se traduit par une situation financière saine qui permet d'envisager avec une certaine sérénité les mauvaises nouvelles à venir pour les collectivités territoriales.

En effet, la Ville a reçu en mars 2014 plusieurs éléments venant confirmer ou amplifier les hypothèses retenues lors du Budget Primitif.

Ainsi, le Gouvernement avait annoncé dès le mois de juin 2013 que les collectivités locales seraient amenées à contribuer à l'effort de réduction du déficit de l'Etat et ce, pour se mettre en conformité avec les engagements européens de la France.

Toutes les collectivités ont donc vu leur dotation globale de fonctionnement (DGF) diminuer d'environ 3 %. **Cela se traduit par une baisse de 150 000 € pour la Ville d'Erstein.**

Parallèlement à cela, la Ville commence à sortir du dispositif de dotation de solidarité urbaine (DSU) qui a rapporté 97 000 € jusqu'en 2012 et qui, cette année, ne rapportera que 48 000 €.

Il faut ajouter à cela une réforme du mode de calcul de la cotisation foncière des entreprises (l'équivalent de la taxe d'habitation pour les entreprises) bénéficiant aux petites entreprises et générant une perte de produit fiscal d'environ 80 000 €.

Le dynamisme du territoire permet toutefois de limiter la perte pour la Ville à 165 000 €. C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 28 avril 2014, a décidé d'augmenter les taux d'imposition de manière maîtrisée de 2 %.

Les taux votés restent inférieurs aux moyennes nationale et départementale.



	Taux Moyens Nationaux	Taux Moyens Départementaux	Taux constant 2013 Erstein	Taux Erstein + 2 %
Taxe Habitation (TH)	23,88 %	27,83 %	22,82 %	23,28 %
Taxe Foncière Bâti (TFB)	20,11 %	16,41 %	11,97 %	12,21 %
Taxe Foncière Non Bâti	48,94 %	61,31 %	56,71 %	57,85 %
Cotisation Foncière des Entreprises	25,69 %	23,73 %	19,38 %	19,77 %

Les aménagements urbains structurants

Aménagement de la Zone de Loisirs	2 500 000€
Aménagement de la place des Fêtes	800 000€

Les Infrastructures communales et services à la population

Erstein Détente (bâtiment et matériel)	250 000€
Acquisition de documents pour la médiathèque	50 000€

Les chiffres clefs

Le budget 2014, voté en décembre 2013 par le conseil municipal est équilibré en recettes et dépenses et réparti de la manière suivante :

Fonctionnement (73 %)

Recettes :	14 896 K€
Dépenses :	12 910 K€
Autofinancement :	1 986 K€
(excédent budgétaire consacré à l'investissement)	

Investissement (27 %)

Recettes :	5 462 K€ dont 1 986 K€ d'Autofinancement.
Dépenses :	5 462 K€

TOTAL (100 %) 20 358 K€
(1 K€ = 1 000 €)